

caractérisés par un état ressemblant au scorbut. C'est cet état que les auteurs ont qualifié du nom de cachexie mercurielle.

Le mercure, il n'y a pas de doute, exerce une action stimulante sur les glandes lymphatiques, salivaires, intestinales, etc. Il augmente leur sécrétion, mais comme le dit Bartholow, ces sécrétions ne sont plus normales, elles deviennent pathologiques. La diarrhée occasionnée par le mercure, s'explique par l'irritation de la muqueuse de l'intestin et l'hypersécrétion des glandes intestinales au contact du médicament.

Il paraît établi que l'action du mercure sur le foie, loin d'être cholagogue, est plutôt sédative (Desrosiers). A l'exception du sublimé qui stimule et augmente la sécrétion de la bile, le mercure n'augmenterait donc pas la sécrétion de la bile, mais en favoriserait l'excrétion, par son action purgative, toute mécanique, sur la partie supérieure du petit intestin.

Cependant quelques auteurs prétendent que le mercure est stimulant direct du foie et de la sécrétion biliaire et voici les raisons qu'ils donnent à l'appui de cette assertion : Les mercuriaux colorent les selles rendues pâles par la suppression de la bile, souvent sans produire de diarrhée ; d'autres purgatifs même plus actifs que le mercure sont impuissants à amener ces selles bilieuses, tout en produisant une forte diarrhée.

L'on peut résumer comme suit l'action physiologique du mercure : Pris à l'intérieur, il est tonique, altérant ou purgatif, selon ses doses ou son mode d'emploi. Appliqué localement, il est antiseptique et microbicide. Les mercuriaux solubles sont irritants pour la peau et les muqueuses ; concentrés, ils sont caustiques.

IV. Action thérapeutique. — Nous étudierons ici le mercure au point de vue de son action antiphlogistique et de son action antisypilitique, nous proposant de parler de l'action thérapeutique des différentes préparations mercurielles, dans les maladies du foie, du tube digestif, de la peau, etc., lorsque nous étudierons en détail, les divers sels et composés de ce métal.

Action antiphlogistique. — Les preuves que nous avons de